

 <https://www.aefinfo.fr/depeche/682057>

 Anne Mascret

 10 min read

CNR éducation : 32 établissements engagés dans l'académie de Clermont-Ferrand, un "engouement" inattendu

Ce sont près de 12 % des établissements de l'académie de Clermont-Ferrand qui ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils étaient intéressés pour participer au dispositif "Notre école faisons-la ensemble" et 32 qui ont déjà organisé leur première concertation. Noura Orloff, chargée de mission Cardie et directrice adjointe de l'EAFC, et David Baduel, IEN, tous deux référents académiques pour ce dispositif, se disent "surpris par cet engouement". Dans un entretien à AEF le 15 novembre 2022, ils reviennent sur cet appel à projets "sans cahier des charges contraignant et sans calendrier", qui n'a suscité aucune résistance. S'ils seront vigilants à ce que dispositif ne creuse pas les inégalités entre établissements, ils observent pour le moment que toutes les typologies d'établissements et tous les territoires sont représentés. La première réunion du comité d'évaluation se tiendra en janvier 2023.



Noura Orloff et David Baduel sont les référents académiques du dispositif 'Notre école faisons-la ensemble' de l'académie de Clermont-Ferrand, aux côtés de la Cardie, Hélène Ballarin. Droits réservés - DR - Anne Mascret

AEF info : Vous êtes responsable du suivi des projets Nefle (Notre école faisons-la ensemble) ([lire sur AEF info](#)). Comment est reçue cette initiative gouvernementale dans votre académie ?

Noura Orloff : Nous avons déjà 32 établissements engagés (dont 29 écoles) – c'est-à-dire qui ont déjà organisé une première concertation au niveau local avec leurs partenaires – et 154 qui nous ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils étaient intéressés. Soit près de 12 % des établissements de l'académie. C'est énorme, sachant que l'on vient de démarrer et qu'il y a eu deux semaines de vacances entre-temps.

David Baduel : J'avoue avoir été surpris par cet engouement, je pensais que ça mettrait plus de temps à démarrer. Et avec l'effet d'entraînement, ce nombre va forcément augmenter. Nous allons d'ailleurs dès la semaine prochaine organiser différentes séances d'information sous forme de webinaires pour répondre aux questions des équipes pédagogiques intéressées et leur proposer un accompagnement.

"Les chefs d'établissement sont le pivot du dispositif, mais tout ne repose pas sur eux"

Noura Orloff

AEF info : Pourquoi une telle différence entre le 1er et le second degré ?

David Baduel : La différence porte seulement sur les premiers projets arrivés. Car si l'on considère l'ensemble des 186 projets, ils sont portés par 149 écoles (soit 11,7 % des 1 267 écoles de l'académie) et 37 collèges ou lycées (soit 13,7 % des 270 établissements du second degré). Les collèges et lycées ont pu mettre un peu plus de temps en raison des circuits de décision qui sont un peu plus longs, avec la nécessité de réunir leur conseil pédagogique.

AEF info : Y a-t-il un profil type des établissements engagés ?

Noura Orloff : Non et c'est d'ailleurs un point de vigilance pour nous. Mais pour l'instant, tous les types d'établissements sont représentés, école, collège, LEGT mais aussi LP, de centre-ville ou rural, en éducation prioritaire ou non, et dans les quatre départements du territoire.

AEF info : L'initiative, parfois perçue comme une injonction à l'innovation, a-t-elle été bien reçue sur le terrain ?

David Baduel : Nous n'avons bien sûr pas interrogé tout le monde, mais nous n'avons eu aucun retour négatif spontané, aucune résistance. Il n'y a pas non plus de prise de position syndicale contre ce dispositif. Nous ne sommes pas du tout dans l'injonction à l'innovation car il n'y a ni cahier des charges précis – si ce n'est de répondre à l'un des trois objectifs suivants : favoriser la réussite, le bien-être et réduire les inégalités – ni calendrier, ni date limite. Les équipes sont totalement libres de s'en emparer ou non. C'est sans doute ce caractère très ouvert qui suscite autant de participation.

AEF : Le dispositif semble beaucoup reposer sur les chefs d'établissement ou les directeurs d'école qui, on le sait, sont déjà fort occupés. Sont-ils motivés ?

Noura Orloff : Je suis d'accord pour dire que les chefs d'établissement sont le pivot du dispositif, mais tout ne repose pas sur eux. Si le chef d'établissement n'est pas moteur ou facilitant, cela sera compliqué. Mais s'il est le seul moteur, ça ne marchera pas non plus. De plus, il y a l'accompagnement de la cellule rectorale, mais aussi des référents départementaux et du réseau Canopé qui peut aider pour organiser la concertation et faire de l'ingénierie de projet.

Des chefs d'établissement partants ou débordés



Laurent Bouillin, Sébastien Bécourt et Yoanna Sauvan-Graindorge

Réunis lors d'un séminaire RH à Clermont-Ferrand le 17 novembre 2022, les personnels de direction n'ont pas tous les mêmes perceptions du dispositif. "Nefle ? Non, je n'y vais pas, je n'ai pas le temps", répond par exemple Laurent Bouillin, proviseur du lycée de Haute Auvergne à Saint-Flour (Cantal). Mobiliser les enseignants ? "Je sens plutôt une forme de lassitude par rapport à l'engagement. Faire les choses en courant tout le temps est usant." Sébastien Bécourt, principal du collège Maurice-Constantin-Weyer à Cusset (Allier) – un établissement suivi par la Cardie – n'y pas non plus "pour le moment" car il est en pleine élaboration de son nouveau projet d'établissement et estime avoir trop de projets lancés. "Si je rajoute cette concertation par-dessus tout le reste, je perds tout le monde", craint-il.

Yoanna Sauvan-Graindorge, proviseure du lycée Simone Veil au Puy-en-Velay (Haute-Loire), elle, compte monter deux groupes de travail, avec 7 enseignants volontaires pour l'un, 10 pour l'autre : le premier portera sur "comment favoriser la réussite des bacheliers pro en BTS" ; le second visera à faire de l'internat une vraie-plus-value scolaire, en améliorant le bien-être (revoir le profilage des personnels de vie scolaire, le type de service civique mobilisé, travailler sur la charge de travail donnée aux internes...).

"Quand un appel à projets est doté financièrement, et que deux journées sont libérées

pour organiser la concertation, c'est quand même plus facile de mobiliser ses troupes", explique la proviseure.

AEF info : Cela ne risque-t-il pas de creuser les inégalités, les chefs des établissements les plus en difficulté ayant peut-être d'autres dossiers plus urgents à gérer ?

Noura Orloff : D'expérience de Cardie, ce ne sont pas les établissements qui vont bien qui se positionnent sur les projets innovants, mais ceux qui ont une difficulté bien identifiée et veulent y répondre.

AEF info : Qui évaluera les projets ? Y aura-t-il une sélection ou tout le monde a-t-il vocation à être financé ?

Noura Orloff : Nous allons former un comité de lecture qui sera présidé par le recteur et comprendra les trois référents Nefle, les doyens des corps d'inspection, un représentant des DASEN et sans doute un représentant de la division des moyens pour les aspects budgétaires. Ce comité se réunira de manière régulière, la première séance étant programmée pour janvier 2023, et évaluera les projets au fur et à mesure de leur remontée.

David Baduel : Les équipes qui s'engagent dans un projet ont évidemment vocation à être financées, mais nous vérifierons quand même que le projet rentre dans le cadre de la concertation. Il est impératif notamment qu'il soit monté dans un cadre partenarial, avec par exemple une collectivité, les parents d'élèves ou une entreprise. Et si tel n'est pas le cas, nous accompagnerons évidemment l'établissement pour que le projet soit retravaillé et redéposé.

AEF info : N'y a-t-il pas un risque d'opportunité à financer des choses qui existaient déjà mais manquaient de financement ?

Noura Orloff : L'innovation est un processus qui installe un nouveau relatif. Elle s'évalue par rapport à un contexte de départ. Une équipe déjà accompagnée par la Cardie peut donc tout à fait s'emparer de Nefle pour donner une autre dimension ou faire évoluer un projet déjà en cours par exemple. Ce qui est nouveau aussi avec ce dispositif, c'est la

dimension partenariale. Cette notion n'existait pas dans les projets jusqu'à maintenant accompagnés par la Cardie.

AEF info : Connaissez-vous le montant de l'enveloppe dont bénéficiera l'académie ?

"Nous pourrions escompter une enveloppe de près de 3 M€ sur le fonds d'innovation pédagogique."

David Baduel

David Baduel : Nous ne connaissons pas encore la clé de répartition. Il n'est même pas certain qu'il y aura une répartition par académie.

Peut-être les fonds seront-ils débloqués progressivement au fur et à mesure de la remontée des projets ? En tout cas si l'on réfléchit en termes de poids relatif de l'académie de Clermont-Ferrand, qui scolarise 1,8 % des élèves de la métropole, nous pourrions escompter une enveloppe de près de 3 M€.

AEF info : Cela permettrait à la Cardie de changer de dimension. De combien est votre budget annuel en temps normal ?

Noura Orloff : Il est certain qu'on n'est pas dans les mêmes échelles. Nous n'avons pas de budget propre mais disposons de 184 indemnités de mission particulières par an et d'HSE pour les enseignants du premier degré. Nous accompagnons 90 projets par an (pour 130 reçus). Le dispositif Nefle nous permettra également de financer de l'équipement (mobiliier flexible, informatique, logiciels...), ce que nous ne pouvons pas faire avec la Cardie.

AEF info : Ce fonds peut-il être sollicité dans le cadre des efforts pour la sobriété énergétique, que ce soit pour mieux isoler un bâtiment ou végétaliser une cour de récréation par exemple ?

David Baduel : Le bâti est exclu car cela relève de la compétence des collectivités, donc le projet ne pourra pas porter sur l'isolation. En revanche, un projet de végétalisation de cour pour répondre à une problématique de climat scolaire par exemple, en partenariat

avec une collectivité et le périscolaire, avec un financement mixte, rentre tout à fait dans le cadre.

Noura Orloff : Parmi les projets reçus à ce jour, nous avons par exemple une école qui souhaite enseigner la langue des signes afin de favoriser l'acquisition du langage en maternelle. Et une école située en éducation prioritaire qui veut passer par l'EAC pour favoriser la réussite des élèves et souhaite donc monter un projet autour du cinéma.

AEF info : **Prévoyez-vous une animation particulière pour faciliter le partage d'expérience, l'émulation et l'effet d'entraînement ?**

Noura Orloff : Nous avons prévu de faire travailler les premiers lauréats en réseau, en fonction de la thématique de leur projet. Et nous organiserons en mai-juin une journée de partage où les équipes pourront présenter leur projet. L'expérience montre qu'il est très enrichissant de discuter de pair à pair. Et cela permet de lutter contre l'autocensure. Beaucoup n'osent malheureusement pas s'engager au motif que leur projet n'est pas assez ambitieux.

Generated with Reader Mode